



**PROCES VERBAL SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2016**

Affiché le 16 mars 2016

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX N° 13 ET N° 14 DES SEANCES DES 8 DECEMBRE 2015 ET 13 JANVIER 2016.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux n° 13 et n° 14 des séances des 8 décembre 2015 et 13 janvier 2016.

DESIGNATION D'UN DELEGUE COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT REPRESENTANT LA VILLE D'ETAMPES ET D'UN DELEGUE TITULAIRE REPRESENTANT LA COMMUNE D'ORMOY LA RIVIERE APPELES A SIEGER AU SEIN DU SIARJA

Le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 1 contre et 1 abstention, désigne Mme Françoise PYBOT en qualité de suppléante représentant la ville d'Etampes et M. Philippe GAUTIER, en qualité de titulaire, correspondant Phyto, représentant la commune d'Ormoys la Rivière pour siéger au sein du SIARJA.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA VILLE D'ETAMPES APPELE A SIEGER AU SEIN DU SIREDOM

Le Conseil communautaire, par 65 voix pour, 1 contre et 1 abstention, désigne M. Gilbert DALLERAC en qualité de second suppléant représentant la ville d'Etampes pour siéger au sein du SIREDOM.

DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT REPRESENTANT LA COMMUNE D'ORMOY LA RIVIERE AU SEIN DE LA CLECT

Le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions, désigne Mme Marie-Thérèse SYROID, en qualité de suppléante représentant la commune d'Ormoys la Rivière pour siéger au sein de la CLECT.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : MODIFICATION DES MEMBRES

Le Conseil communautaire, prend acte de la nouvelle composition de la Commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaires

Francis TASSIN
Huguette DENIS
Michel ROULAND
Grégory COURTAS
Daniel CIRET

Suppléant

Gilbert DALLERAC
Christelle DELOISON

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CAESE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE D'ESSONNE AMENAGEMENT

Le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 contre, désigne M. Bernard LAPLACE, représentant la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne pour siéger à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration d'ESSONNE AMENAGEMENT, autorise ce représentant à percevoir des jetons de présence, et le cas échéant, à exercer la fonction de Président du conseil d'administration.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CAESE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE HUBERT ROBERT

Le Conseil communautaire, par 63 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, désigne M. Johann MITTELHAUSSER en qualité de titulaire et M. Grégory COURTAS en qualité de suppléant représentant la CAESE au sein du Conseil d'Administration du collège Hubert ROBERT.

ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE AU SYMGHAV.

Le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au SYMGHAV et approuve la modification des statuts dudit syndicat et notamment les articles 1 et 6.

ADHESION DE LA CAESE AU SYNDICAT MIXTE OUVERT « ESSONNE NUMERIQUE »

Le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions, approuve les statuts du syndicat mixte ouvert « Essonne numérique », adhère à la structure en cours de création, désigne M. Guy DESMURS en qualité de membre titulaire et M. Bernard DIONNET en qualité de membre suppléant représentant la CAESE au sein dudit syndicat et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.

CREATION D'UNE COMMISSION AD HOC AU SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES DE LA CAESE

Le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 contre, décide de créer une commission spéciale à la mutualisation des services de la CAESE et précise que cette commission sera composée d'un représentant par commune.

AVIS SUR LA CANDIDATURE DE LA COMMUNE DE SACLAS POUR LA CREATION D'UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Le Conseil communautaire, par 64 voix pour et 3 abstentions, émet un avis favorable à la candidature de la commune de Saclas pour la création d'une maison des services au public.

RAPPORT DES ORIENTATION BUDGETAIRES 2016

Le Conseil communautaire, prend acte du débat portant sur les orientations budgétaires 2016.

AUTORISATION DE SIGNATURE : CONVENTION CADRE LOCAL PORTANT SUR L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE TFPB DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 2 abstentions, approuve les termes de la convention cadre local d'utilisation de l'abattement de la TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et précise que cette convention sera annexée au contrat de ville une fois signée.

CREATION D'UNE CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA CAESE

Le Conseil communautaire, par 61 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, décide de créer la conférence intercommunale du logement sur le territoire de la CAESE, autorise Monsieur le Président à consulter l'ensemble des partenaires locaux mentionnés dans la composition légale, afin qu'il puisse être ensuite procédé à la désignation de ses membres par voie d'arrêté préfectoral, charge Monsieur le Président ou son représentant pour lancer les réflexions en vue d'établir un calendrier de travail conduisant à l'installation de la CIL et à

l'engagement des travaux dont elle est chargée et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAESE ET INITIATIVE ESSONNE POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 1 contre soutient l'action d'Initiative Essonne sur l'Etampois en versant une subvention à hauteur de 5 000 € pour 2016, approuve les termes de la convention de partenariat entre la CAESE et Initiative Essonne et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

FINANCEMENT DU POSTE DE TECHNICIEN ANIMATEUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie les aides pour le financement du poste de technicien assainissement non collectif et à signer le contrat d'animation SPANC de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ainsi que l'ensemble des documents afférents.

LISTE DES MARCHES CONCLUS AU COURS DE L'ANNEE 2015 PAR LA CCESE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133 DU CODE DES MARCHES PUBLICS

Le conseil communautaire prend acte de la liste des marchés conclus au cours de l'année 2015 par la CCESE :

MARCHES DE FOURNITURE

Egal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

OBJET	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Fourniture de supports préenregistrés (DVD)	27/0/2015	ADAV	75020 PARIS
Fourniture de sacs de pré collecte	20/11/2015	TEMACO	13793 - AIX EN PROVENCE

Egal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée (207.000 €)

OBJET	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Fourniture de carburant	23/12/2015	TOTAL	92029 NANTERRE

Egal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée.

OBJET	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Fourniture de repas pour la petite enfance	23/12/2015	DUPONT / YVELINES RESTAURATION	78120 - RAMBOUILLET
Collecte des déchets ménagers et assimilés - lot 1 fourniture de bacs	17/08/2015	TEMACO	13793 - AIX EN PROVENCE

MARCHES DE SERVICES

Egal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

OBJET	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Entretien et remise en état des espaces verts lot 1	07/04/2015	SFEV	91150 ETAMPES
Entretien et remise en état des espaces verts lot 2	07/04/2015	SFEV	91150 ETAMPES
Acquisition d'une solution portail guichet unique	04/08/2015	ARPEGE	44236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Egal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée (207.000 €)

OBJET	DATE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL
Mission AMO dans le cadre du suivi des applications en communication électroniques informatique et connexes	10/08/2015	EURL ATC	92120 - MONTROUGE

Egal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée.

Sans objet.

MARCHES DE TRAVAUX

Egal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

SANS OBJET

Egal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée (207.000 €)

SANS OBJET

Egal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée.

SANS OBJET

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE CLASSEMENT DU CONSERVATOIRE

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à demander le renouvellement du classement du conservatoire auprès du Ministère de la Culture et de la Communication et à signer tous les actes afférents.

MUTUELLE DES AGENTS : MAJORATION DE LA PARTICIPATION DE LA CAESE

Le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 1 abstention, décide de majorer le montant de la participation employeur à la mutuelle des agents de 20 % supplémentaires. Le montant de la participation de la CAESE se décline comme suit :

Montant mensuel de cotisation de l'agent à la Mutuelle par tranche	Participation mensuelle de la collectivité <u>à ce jour</u> Montant unitaire par agent	Participation mensuelle de la collectivité <u>proposée</u> Montant unitaire par agent
De > 5€ et < 40€	10€	12 €
De > 40€ et < 60€	15€	18 €
De > 60€ et < 80€	20€	24 €
De > 80€ et < 100€	25€	30 €
De > 100€ et < 120€	30€	36 €
De > 120€ et < 140€	35€	42 €
De > 140€ et < 160€	40€	48 €
De > 160€ et < 180€	45€	54 €
De > 180€ et < 200€	50€	60 €
> 200 €	55€	66 €

SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES AU SEIN DE LA CAESE

Le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 1 contre, adopte le schéma de mutualisation des services de la CAESE.

MODULATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil communautaire, par 62 voix pour et 1 contre, décide de moduler le régime indemnitaire en fonction de la manière de servir déterminée selon 9 critères. Celui-ci se décompose de la manière suivante :

- une part fixe (70%)
- une part variable (30%)
- une part complémentaire exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 600 € dans la limite du montant maximum de chaque régime indemnitaire.

Séance levée à 22 h 20.